



SYNDICAT CGT DES AGENTS TERRITORIAUX ACTIFS ET RETRAITES DE LA SEYNE SUR MER

La Seyne sur Mer, le 23 décembre 2021

Objet : Préavis de grève de 0 à 24 h du lundi 03 Janvier 2022 au lundi 24 Janvier 2022 inclus

Madame le Maire, Présidente de la Caisse des Écoles, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Nous déposons ce jour un nouveau préavis de grève reconductible, de 0 à 24 h pour les journées suivantes : 03/01 ; 04/01 ; 05/01 ; 06/01 ; 07/01 ; 08/01 ; 09/01 ; 10/01 ; 11/01 ; 12/01 ; 13 01 ; 14/01 ; 15/01 ; 16/01 ; 17/01 ; 18/01 ; 19/01 ; 20/01 ; 21/01 ; 22/01 ; 23/01 ; 24/01/2022.

Le présent préavis couvre l'ensemble des personnels de la Ville, du CCAS et de la Caisse des écoles, qu'ils soient stagiaires, titulaires ou bénéficiant de tout autre type de contrat en vigueur.

Le syndicat CGT des agents territoriaux actifs et retraités de la Seyne sur Mer, se réserve le droit de reconduire le présent préavis.

Madame le Maire, nos revendications restent inchangées depuis notre dernier préavis du mois de décembre 2021, elles concernent le temps de travail et l'application rétrograde que vous faites de l'article 47 de cette loi.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat Cgt
Nasser Halhal
Secrétaire général

Copie à : Mme Robert, élue en charge du personnel
Mr Régné, Directeur Général des Services de la Ville de la Seyne
Mr Moncef Ghouaiel, Directeur de la Caisse des Écoles
Mr Muratore, Directeur du Centre Communal d'Action Sociale